



**FORMULAIRE**  
**DEMANDE DE SUBSIDE DE FONCTIONNEMENT**  
**COMITÉS DE QUARTIER**

**Description :**

Subside octroyé dans le cadre du règlement communal relatif à l'octroi de subvention ou de subsides directs.

**Procédure :**

Envoyer le formulaire dûment complété à l'adresse [participationcitoyenne@uccle.brussels](mailto:participationcitoyenne@uccle.brussels) ou par courrier au service participation citoyenne à l'adresse Rue de Stalle 77, 1180 Uccle.

**1. DEMANDEUR**

Nom du comité de quartier	
Date de création du comité de quartier	
Périmètre géographique visé par le comité de quartier	
Siège social (le cas échéant)	
Spécificité du comité de quartier le cas échéant	
Identité des membres du comité de quartier (Nom prénom, adresse postale) - au minimum 5 personnes	
Représentant légal (Nom prénom, adresse postale, téléphone, email)	

## 2. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ORGANISÉES

Description des activités principales organisées l'année précédant la demande de subside (préciser la date). Indiquer entre 1 à 4 activités pour les demandes de subsides de 300 euros, entre 5 à 10 activités pour les demandes de subsides de 500 euros.	Activité 1	
	Activité 2	
	Activité 3	
	Activité 4	
	Activité 5	
	Activité 6	
	Activité 7	
	Activité 8	
	Activité 9	
	Activité 10	
Description des activités principales prévues l'année suivant l'octroi du subside (préciser la localisation et date). Indiquer entre 1 à 4 activités pour les demandes de subsides de 300 euros, entre 5 à 10 activités pour les demandes de subsides de 500 euros.	Activité 1	
	Activité 2	
	Activité 3	
	Activité 4	
	Activité 5	
	Activité 6	
	Activité 7	
	Activité 8	
	Activité 9	
	Activité 10	
Autres informations et/ou remarques		

## 3. ELEMENTS FINANCIERS

Données bancaires en vue du versement du subside	BE
--	----

#### 4. ANNEXES A FOURNIR

- **Si le Comité de quartier est une personne morale dotée de la personnalité juridique :**

- une copie des statuts de la personne morale ainsi que le mandat octroyé à l'un de ses membres ou à un tiers pour la représenter et l'engager valablement ;

- tout document démontrant d'une part, que la structure est composée au minimum de 5 personnes physiques et, qu'elle est active depuis au minimum un an à la date d'introduction de la demande et d'autre part que des activités concrètes ont été organisées dans l'année précédant la demande de subside et que des activités concrètes sont prévues dans l'année de l'octroi du subside.

- **Si le Comité de quartier est une association de fait :**

- les preuves de l'existence de l'association de fait qui peut être démontrée par toute voie de droit ;

- tout document démontrant d'une part, que la structure est composée au minimum de 5 personnes physiques et, qu'elle est active depuis au minimum un an à la date d'introduction de la demande et d'autre part ; que des activités concrètes ont été organisées dans l'année précédant la demande de subside et que des activités concrètes sont prévues dans l'année suivant l'octroi du subside.

Nous certifions sur l'honneur que les renseignements figurant ci-dessus sont exacts et que les subsides alloués par la Commune d'Uccle seront utilisés conformément aux fins pour lesquelles ils ont été octroyés et que leur utilisation pourra être justifiée.

Fait à Uccle, le .....

Signature : .....

Dans le cadre du processus de sélection en vue de l'octroi du subside de fonctionnement, nous collectons et traitons vos données personnelles. Ce traitement est effectué sur base de votre consentement et les données collectées sont conservées pendant une durée de 2 ans et ce, même en cas de non-sélection de votre candidature.

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous avez également droit, à tout moment, de retirer votre consentement ou de limiter le traitement fait de vos données.

Le responsable du traitement est la Commune d'Uccle (sis Rue de Stalle 77 – 1180 Uccle) et vous garantit que vos données seront traitées en conformité avec la législation en matière de vie privée et de données à caractère personnel.

Pour toute question ou pour exercer vos droits, vous pouvez prendre contact avec le délégué à la protection des données du responsable du traitement par courriel à [privacy@uccle.brussels](mailto:privacy@uccle.brussels) ou par

courrier envoyé à la Commune d'Uccle. En cas de réclamation, il est également possible d'introduire un recours auprès de l'Autorité de protection des données.

Veillez cocher les cases suivantes :

J'autorise le traitement de mes données personnelles pour le traitement de ma candidature en vue de l'octroi d'un subside de fonctionnement.

En soumettant ce formulaire, je confirme avoir lu le Règlement communal d'Uccle relatif à l'octroi de subventions ou de subsides directs qui encadre le subside que je demande et je m'engage à fournir l'ensemble des documents nécessaires tel qu'expliqué dans ce règlement.